

PUBLICATION SEMESTRIELLE DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

LavansZAP

Trait d'union entre ville et nature

Agenda
2020
P. 10

DOSSIER

**COMMENT AGIR LOCALEMENT
SUR LA TRANSITION CLIMATIQUE ?**

Vœux 2020

Vendredi 17 janvier Philippe PASSOT a présenté les vœux de la nouvelle commune de Lavans à la population, vœux partagés avec Nicole PEDROLETTI, maire déléguée de Ponthoux et Jean-Paul BERNASCONI, maire délégué de Pratz.



C'est avec émotion que Nicole PEDROLETTI a pris la parole :

« Ce sont mes derniers vœux, je suis élue depuis 1977, les clés de la mairie m'ont été remises en 1983. Aujourd'hui il est sage de savoir s'arrêter. Cette mission de maire a été très prenante, le mariage de nos 3 communes est une réussite. Même si on ne peut être parfait, j'ai toujours fait de mon mieux, en respectant l'intérêt général. Je retiens deux actions : l'assainissement non collectif et la création de la commune nouvelle. Je suis heureuse d'avoir partagé ce bout de chemin avec vous. »

Jean-Paul BERNASCONI remercia Nicole pour tous les échanges constructifs, pour son retour d'expérience, son dévouement et sa pertinence dans ses propos. Occasion aussi pour lui de remercier toutes les personnes au service de la collectivité dont il relevait leur sens du travail bien fait. « **Cette première année dans la commune nouvelle s'est très bien engagée, nous avons été vite efficaces, nous sommes force de propositions pour l'avenir.** »

Puis Philippe PASSOT est revenu sur 2019, avec la commune nouvelle et la revitalisation du centre-bourg.

A l'aube des élections municipales, deux « lieutenants » de la 1^{ère} heure prennent leur retraite. Philippe PASSOT remerciait et mettait en valeur, Jacques LANCON et Claude COTTET, « **déjà 30 ans, depuis les premiers combats, avec la même vision, une commune dynamique à construire.** »

Philippe PASSOT
Maire de Lavans-lès-Saint-Claude

OCTOBRE 2019

MERCY YVES FOROT !



12 ans au service de la commune

Vendredi 18 octobre 2019 s'est déroulée une cérémonie pour fêter le départ en retraite d'Yves FOROT, agent technique de la commune.

Philippe PASSOT a commencé par reprendre son parcours depuis son arrivée en 2006 à la commune de Pratz comme agent des services techniques. Titularisé en 2007, il a gravi différents échelons, le dernier en 2017, comme adjoint technique principal 1^{ère} classe avant de faire valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2019.

Philippe PASSOT insistait sur les valeurs qu'il a fait rentrer sur les collectivités de Pratz puis de Lavans en faveur du développement durable avec le « zéro phyto », « **des valeurs auxquelles nous sommes très sensibles. Pratz a été précurseur en matière de fleurissement, une expérience que tu détiens d'un apprentissage chez Olivier François auparavant. Tu as apporté ta passion et tes convictions. Chaque employé fait avancer la collectivité avec ses compétences et je t'en remercie.** »

Jean-Paul Bernasconi, son employeur depuis 2006, soulignera combien Yves FOROT est attaché à son métier, comme un 2^e foyer, il mettra en valeur sa disponibilité, sa perfection, sa gentillesse, son honnêteté et son esprit d'initiative pour le fleurissement. Son expérience de paysagiste nous a amené à travailler en « zéro phyto » sur la commune et a apporté des conseils aux habitants. Il soulignera aussi son esprit de solidarité pour les jeunes, son aide technique, ses décorations champêtres et sa présence dans la construction de projets.

Cette fête conviviale était aussi l'occasion de présenter son remplaçant, Dominique MARILLER.

Du côté de Ponthoux

- Rencontre au belvédère de Ponthoux

Tradition oblige, nous nous retrouvons comme chaque année le 1^{er} dimanche du mois de juin avec nos amis « Les Potringus », les habitants d'Avignon les Saint-Claude. Apéritif offert par la commune d'Avignon. Malgré les impératifs des uns et des autres, les fidèles sont présents, non pas pour un pèlerinage, mais pour une balade au belvédère, magnifique point de vue sur le plateau du Lizon. Le temps est dégagé, belle vue sur le territoire. Et voilà, après l'effort le réconfort, le feu crépite, l'odeur des côtelettes est alléchante et c'est l'abondance sur la table avec les salades et les gâteaux faits maison. Puis c'est la descente à travers bois sur Ponthoux, journée très agréable entre amis.

- Feu de la Saint Jean 2019

Le plaisir se fait attendre, il faut être patient !

15 juin 2019, temps déplorable, toute la journée nous guettons le rayon de soleil qui nous permettra de nous retrouver pour un repas convivial autour du feu de la Saint-Jean à Ponthoux. A 18h, c'est le déluge, en catastrophe, nous plions bagage, le bouche-à-oreille fonctionne. Les petites mains s'activent toujours et encore, nous voilà dans la salle des fêtes de Lavans-lès-Saint-Claude. Soirée sympathique, nous dégustons notre repas bien à l'abri des intempéries mais impossible de brûler le feu. Nous décidons de reporter le feu de joie au 28 juin. Et là encore nous jouons de malchance, cette fois-ci c'est la sécheresse ! Trop dangereux d'allumer le feu, pour la 2^{ème} fois, nous nous posons la question du devenir de notre beau feu préparé par une équipe de volontaires. Nous ne pouvons abandonner alors nous bravons encore une fois la fatalité et enfin, le feu brûle le 14 septembre. Toujours un bon moment de détente, nous nous réchauffons autour de ce feu tant désiré en dégustant des pâtisseries.

Merci à toute l'équipe d'Anim-Lavans.

- Cérémonie du 11 novembre

Merci à la Chorale Arc-en-Ciel pour sa présence à la cérémonie du 11 novembre à Ponthoux.

LavansZAP

Tirages : 1 000 exemplaires - Dépôt légal février 2020
Directeur de publication **Philippe PASSOT**
Directeur d'édition **Thierry VIDAILLET**
Conception - réalisation **Nadine OLIVIER - 06 88 24 50 04**
contact@numero119.fr / www.numero119.fr
Crédits photos : Sophie DALLOZ
Photo de couverture : Nadine OLIVIER



COMMUNE NOUVELLE
MAIRIE de Lavans-lès-Saint-Claude

1, Place Gilbert COTTET-EMARD
39170 LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE
TÉL. 03 84 42 11 99 - FAX : 03 84 42 22 97

email : mairie@lavans-les-saint-claude.fr
Site internet : www.lavans-les-saint-claude.fr



Impression **ESTIMPRIM** - CHAMPAGNOLE
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.



Plus d'infos sur :
www.lavans-les-saint-claude.fr

10 ans d'animations, ca se fête !

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu vendredi 10 janvier à la salle des fêtes de Lavans-lès-Saint-Claude. Dix ans après son lancement, l'équipe d'Anim' Lavans a décidé de continuer l'aventure en 2020. Fortement renouvelée l'an dernier, elle repart au grand complet, renforcée par quelques nouveaux membres pour proposer de nombreuses manifestations pour cette saison. Cette année commencera en chantant autour d'un dîner karaoké. Elle sera marquée par le retour du vide-grenier du 1^{er} mai, les feux de la Saint-Jean à Ponthoux, la 2^e édition du concours de pétanque à l'occasion de la fête de la commune, la 9^e édition du marché bio et local, en septembre, et la mise en place d'un nouveau « Lavans jungle trail » beaucoup plus urbain...

NOUVEAU BUREAU

Pour cette année 2020, une nouvelle équipe a été constituée au sein des membres d'Anim'lavans, afin de donner un nouveau souffle à cette association :

Président : Guillaume SAILLARD

Trésorière et vice-trésorier :

Joëlle CHARMIER et Michel VIARD

Secrétaire et vice-secrétaire :

Christophe JOLY et Julien VANDELLE

Membres :

Jeanine MILLET, Angèle COTTET, Rachel TEIXEIRA, Rachelle PERRAD, Jean-François MINY, Bruno PERRIER, Thierry VIDAILLET, Antoine PULICE, Eliane et Jean-Pierre MANZONI, Mathieu BUFFARD.

CONTACTS

email : animlavans@gmail.com

f : anim.lavans

Tél. : Guillaume Saillard **06 43 02 77 45**

Location chapiteau

Christophe Joly **06 75 22 13 12**

Presse, marché bio et local

Julien Vandelle **06 76 81 52 70**

Pour ce 10^e anniversaire, l'équipe actuelle tient à remercier tous les membres bénévoles qui ont fait partie de cette aventure durant la dernière décennie et contribué à ce qu'Anim'Lavans puisse se développer et se maintenir en forme durant ces années intenses.

Anim'lavans tient également à remercier la municipalité et la population pour leur soutien.



**La saison est lancée, on compte sur vous...
Rendez-vous sur les prochaines animations !**

22 FÉVRIER

Soirée dîner Karaoké -Salle des fêtes **LAVANS**

1^{er} MAI

Vide grenier **LAVANS**

13 JUIN

Feu de Saint-Jean **PONTHOUX**

20 JUIN

Fête de **LAVANS**

(concours de pétanque, bal, concert)

JUIN-JUILLET

Écrans géants pour l'euro 2020 (dates à définir)

LAVANS

13 JUILLET

Fête nationale (feux d'artifices, bal, concert)

LAVANS

27 SEPTEMBRE

9^e marché bio et local **LAVANS**



24 JANVIER 2020

VISITE DE LA SOUS PRÉFÈTE

Virginie MARTINEZ, Sous-préfète de Saint-Claude, s'est rendue le 24 janvier 2020 dans les locaux de la mairie de Lavans, pour une réunion de travail. Étaient présents : Philippe PASSOT, Nelly DURANDOT et Jean-Daniel MAIRE, les conseillers départementaux, Nicole PEDROLETTI, Jean-Paul BERNASCONI, Geneviève ROZIER, Jean-Pierre MANZONI, Thierry VIDAILLET et Vivian CAVALIERE (D.G.S.).

Ce fut l'occasion de montrer la dynamique opérée par la commune depuis une quinzaine d'année, avec des structures comme la crèche, les Fariboles, le Cantou, la chaufferie bois, l'Agence Postale Communale, le regroupement en commune nouvelle, les zones d'activités de Curtillet/Planchamp et Z.I. Nord et bien sûr l'implantation de nombreux commerces de proximité et services.

La visite des locaux de l'Agence Postale Communale, le futur emplacement de la caserne des pompiers en Z.I. Nord et la visite de SMOBY-TOYS ont ponctué cette journée constructive.

28 JANVIER 2020

REUNION PUBLIQUE CENTRE-BOURG

La population s'est déplacée en nombre à la salle des fêtes de Lavans, pour la présentation du futur projet de Centre-Bourg (voir MAG 2019).

Les protagonistes ont pu échanger leurs craintes et leurs remarques avec les coordinateurs de ce projet à long terme. Parmi les personnes présentes, le groupe de travail composé de membres d'associations, commerçants, habitants et élus ont pu transmettre leurs satisfactions quant aux choix retenus pour ce beau projet, tenant compte de leurs nombreuses propositions.

7 DÉCEMBRE 2019

THÉLÉTHON

2 500€ collectés

L'édition 2019 du Téléthon s'est déroulée le samedi 7 décembre sous l'impulsion de Guillaume Saillard et Paulette Dutel soutenus par des acteurs motivés issus de la nouvelle commune, d'Anim lavans, de Génération Country, de l'Avenir de Lavans et de la chorale Arc en ciel.

Avec une centaine de repas servis le vendredi soir, le petit déjeuner du samedi et la vente des décorations de Noël fabriquées par l'Avenir de Lavans, une somme de 2500 euros a pu être collectée.

Les organisateurs tiennent à remercier les formidables acteurs de la réussite du Téléthon, la boucherie Quety, la boulangerie Thaurin, la commune de Lavans et surtout la population pour leurs gestes, leurs dons.

Rendez-vous pour l'édition 2020 !



DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2019

Repas des aînés

La commune a accueilli 80 personnes à la salle des fêtes pour le repas des aînés. Ambiance au rythme des Trompes de chasse de l'Echo des Vertières et du groupe musical "Marina". Ce repas festif préparé par le traiteur Quety et la pâtisserie boulangerie Thaurin était servi par les conseillers.



Toutes les images sur :

www.lavans-les-saint-claude.fr/repas-des-anciens

Collectif Climat Haut-Jura

Un collectif citoyen s'est constitué en 2019 en association à l'échelle du territoire du Plateau du Lizon pour fédérer les énergies autour des actions permettant de lutter contre le dérèglement climatique.



Marché de Lavans : un apéritif partagé, après un atelier cuisine avec de produits locaux et de saison

COMMENT AGIR LOCALEMENT SUR LA TRANSITION CLIMATIQUE ?

Que faire à notre échelle pour faciliter le covoiturage, éviter le gaspillage, développer le partage, favoriser les économies d'énergie, la production d'électricité **Le collectif des citoyens du Haut-Jura pour le climat** est une nouvelle association, constituée en septembre 2019, qui a pour but d'être force de propositions, de sensibilisation, d'accompagnement d'initiatives locales.

Il s'est organisé en **commissions thématiques** : Alimentation, Biodiversité, Eau-Assainissement, Energie, Mobilité, Monnaie locale, Ressourcerie... Depuis le mois d'avril, ces groupes de travail se réunissent à Lavans, Leschères, Pratz, Saint-Lupicin, Ravilloles... avec le soutien des municipalités qui mettent des salles à disposition gracieusement. Près de soixante-dix personnes se sont mobilisées jusqu'ici, sur ces réunions. Dans un premier temps, il s'agit de faire un état des lieux des actions existantes, qu'elles soient

portées par des collectivités, des associations, de lister les envies et les propositions de chacun, pour pouvoir engager rapidement des actions concrètes.

Localement, les premières concrétisations consistent à accompagner la mise en place du **Rézo Pouce** porté par la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, à ouvrir une ressourcerie pour la revalorisation et la réparation des objets dans l'ancienne usine Bourbon, à promouvoir la Pive, monnaie locale franc-comtoise, à organiser des ateliers de cuisine avec des produits locaux et de saison, des sensibilisations aux fruitiers sauvages de notre campagne, à l'état de nos cours d'eau...

L'une de ces thématiques vous intéresse ? N'hésitez pas à rejoindre le collectif, sur une réunion de travail, sur une action, sur un événement... pour faire du Plateau du Lizon un territoire en transition !

Renseignements : 3chj@riseup.net



Le collectif appuie la mise en place d'un réseau d'autostop organisé et d'une monnaie locale sur le territoire Haut-Jura Saint-Claude



Pour en savoir plus :
www.rezopouce.fr et www.pive.fr



EN PRATIQUE

OBJET DE L'ASSOCIATION

Coordonner, mettre en œuvre, promouvoir, soutenir toute activité, projet, ou réalisation ayant un impact positif sur le climat et l'environnement (transition énergétique, réduction des déchets et lutte contre le gaspillage, mobilités douces, protection de la biodiversité, économie circulaire, sensibilisation des citoyens...)

SEPT GROUPES THÉMATIQUES :

- ALIMENTATION
 - BIODIVERSITÉ
 - EAU ET ASSAINISSEMENT
 - ENERGIE
 - MONNAIE LOCALE
 - MOBILITÉ
 - RESSOURCERIE
- (LES ATELIERS DU PLATEAU)



Les Ateliers du Plateau tiennent des ateliers partagés les lundis de 17h à 19h



180 personnes ont suivi la projection du film « Demain » en mars 2019 à Saint-Lupicin.



MONTANT DES ADHÉSIONS

- Annuelle Individuelle : 10 euros ou 5 pives
- Association : 20 euros ou 10 pives
- Mineur : 2 euros ou 1 pive
- Etudiant, sans emploi : 5 euros ou 2 pives
- Familiale (à p. de 3 pers.) : 20 euros ou 10 pives
- Les Ateliers du Plateau Adhésion : 15 euros

 **lesateliersduplateau.fr**

11 NOVEMBRE

ANCIENS COMBATTANTS

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2019

La commune nouvelle de Lavans-lès-Saint-Claude a célébré cette journée de commémoration de belle manière. Philippe PASSOT, maire de Lavans-lès-Saint-Claude, entouré de Nicole PEDROLETTI, maire déléguée de Ponthoux, de Jean-Paul BERNASCONI, maire délégué de Pratz et de l'équipe municipale, ont mis à l'honneur l'histoire de chacune des communes : Ponthoux, Pratz et Lavans, en présence des sapeurs-pompiers, de l'harmonie municipale, de M^{me} Nelly DURANDOT, conseillère départementale, de M^{me} Véronique BOELS, principale du collège et de la population, devant le monument aux morts.

Philippe Passot a fait lecture du message de M^{me} Darrieussecq « *C'était il y a un siècle* ». Puis des enfants de la classe de M^{me} Mahowlic se sont partagés la lecture du message de l'UFAC, moment d'émotion avec ces jeunes qui représentent l'avenir et feront perdurer le souvenir à leur tour.

Enfin, Philippe Passot et Nicole Pedroletti ont énuméré la liste des Morts pour la France sur tous les conflits. A l'issue de la cérémonie, Philippe Passot a remercié son équipe et particulièrement M^{me} Rozier et M. Cottet qui ont eu en charge l'organisation des cérémonies.

Ce fut l'occasion de remercier aussi l'implication sur ces commémorations des sapeurs-pompiers, des écoles, de la chorale, de l'harmonie municipale, et de la population, l'investissement de chacun a toujours apporté une belle valeur aux différentes commémorations.



22 NOVEMBRE

SDIS



SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE COMMUNE ET CASDIS

Le vendredi 22 novembre 2019, s'est déroulée au Centre des Sapeurs-Pompiers de Saint-Claude, la signature de la convention entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) et la commune.

En présence du président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. (C.A.S.D.I.S.), M. Clément Pernot également président du Conseil départemental du Jura, du directeur départemental Services Incendie et Secours, le Colonel hors classe Hervé Jacquin et du lieutenant Pascal Laskowski.

Ces conventions ont pour but de rassembler l'ensemble des partenaires employeurs et les sapeurs-pompiers volontaires pour mettre à l'honneur l'engagement citoyen commun, qui implique les trois parties prenantes (employeur, S.D.I.S., Sapeurs-pompiers volontaires).

La convention relative à la mise à disposition des agents municipaux Dominique MARILLER et Gwenaël MAZURCZAK, a été signée par Mr PERNOT, Président du CASDIS, Mr PASSOT, Maire de la commune et les deux agents concernés. Ce mode de fonctionnement, unique en son genre, est propre à la France, avec son système de volontariat animé par les sapeurs-pompiers dans l'ensemble des départements de France.

Cette convention favorise la permission d'absence de l'employeur envers ses membres pompiers, pour intervenir à l'extérieur durant leur travail.

23 NOVEMBRE

CROIX-ROUGE DU HAUT-JURA

DÉROULEMENT D'UN EXERCICE DE SIMULATION D'URGENCE

Cet exercice avait lieu sur la Commune Déléguée de Pratz.

L'objectif consistait à évaluer la réponse Croix-Rouge à une sollicitation Communale, lors par exemple d'intempéries ou sinistre nécessitant, l'évacuation, l'accueil et l'hébergement de population, par la mise en œuvre d'un Centre d'Accueil des Impliqués + Centre d'Hébergement d'Urgence. Ceci est une réponse opérationnelle à la mise en œuvre par une Commune du Plan Communal de Sauvegarde.

7H15, l'alerte était donnée par M. le Maire sur la VIGIE 39. Aussitôt le Cadre d'Astreinte est sollicité pour dépêcher sur place un ELEC (Élément Léger d'Évaluation et de Commandement). Parallèlement la Direction de l'Urgence de la Croix-Rouge du Jura prévient l'astreinte Nationale à Paris et le Président Territorial du Jura avant de coordonner la Cellule Arrière.

7H45 arrivée sur place de l'ELEC qui évalue avec M. le Maire les missions confiées à la Croix-Rouge, les besoins matériels et humains nécessaires. Ensemble, ils identifient les lieux qui pourront accueillir les personnes sinistrées. Pendant ce temps le Cadre d'Astreinte Haut-Jura déclenche les volontaires disponibles afin d'envoyer sur place les premiers moyens. L'équipe CAI de Champagnole est également déclenchée.

8H25 un premier moyen d'hébergement quitte la Base Haut-Jura, suivi peu de temps après par un véhicule tout terrain et une ambulance Croix-Rouge basés à Saint-Claude.

La Commune sollicitant la Croix-Rouge pour réaliser le rapatriement des sinistrés vers le Centre d'Accueil et d'Hébergement, une équipe de Lons-le-Saunier est aussi dépêchée sur place.

Aussi, avec de nombreux moyens à gérer pour coordonner l'ensemble de l'action, il est décidé d'acheminer sur place le Poste de Commandement Mobile basé à Dompierre-sur-Mont.



9H10 la Commune informe que les premiers sinistrés ont évacué et ont rejoint le point de rassemblement. Plusieurs moyens sont affectés aux rapatriements et sont coordonnés par un cadre sur place.

Les norias se mettent en place progressivement en fonction de l'arrivée des sinistrés. Plusieurs prises en charge particulières sont nécessaires. Vers 10h30 les derniers rapatriements sont effectués et l'ensemble des sinistrés sont accueillis au Centre d'Hébergement. Il est mis en place, grâce à l'Entreprise SMOBY et JANOD un espace de détente pour les enfants notamment.

11H30 l'exercice est levé et un pot de remerciement préparé par l'établissement QUETY de Lavans, était proposé à l'ensemble des intervenants.

Cet exercice a rassemblé plus d'une cinquantaine d'intervenants, tous bénévoles, dont une trentaine de personnes pour jouer le rôle de sinistré. La Croix-Rouge du Jura a démontré devant les autorités présentes et la presse, son expertise, sa réactivité et ses compétences et savoir-faire dans la gestion d'un tel événement.

Nos remerciements à la Mairie de LAVANS-LES-SAINTE-CLAUDE pour la mise à disposition des sites de l'Ecole de Pratz et de la Mairie annexe + Salle polyvalente, nos remerciements aux entreprises SMOBY et JANOD pour les dons effectués. Enfin, un grand merci à tous les volontaires mobilisés ce jour.

Les volontaires à l'urgence sont tous bénévoles et formés par la Croix Rouge pour intervenir sur ce type d'opérations. Si vous aussi vous souhaitez devenir bénévole, contactez l'unité du Haut-Jura à :

ul.hautjura@croix-rouge.fr
ou 03 84 45 13 15



CALENDRIER DES ANIMATIONS

Février

08 SOIRÉE FONDUE
Tennis Club du Plateau
Salle des fêtes de Lavans

15 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Chorale Arc-en-Ciel
Salle des fêtes de Lavans

22 SOIRÉE KARAOKÉ + CHÈVRE SALÉE
Anim'Lavans
Salle des fêtes de Lavans

29 LES JEUX DE PRATZ
Comité d'animation
Salle polyvalente de Pratz

Mars

06 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Kombi Yinga
Salle des fêtes de Lavans

20 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Les Godillots du plateau
Salle des fêtes de Lavans

21/22
VENTE DE COUSCOUS / FÊTE DU JEU
Parents d'élèves
Salle des fêtes de Lavans

27/28 THÉÂTRE
Lavans Scène
Salle des fêtes de Lavans

Avril

03/05/10 et 11 THÉÂTRE
Lavans Scène
Salle des fêtes de Lavans

18 LOTO
L'Amitié Ravilloles
Salle des fêtes de Lavans

21/22 JOURNÉE JEUX
Twirling
Salle des fêtes de Lavans

Mai

01 VIDE GRENIER
Anim'Lavans
Salle des fêtes de Lavans

10 LOTO
E.S. Ravilloles/Les Crozets
Salle des fêtes de Lavans

22 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU COLLECTIF CITOYEN + FILM
Collectif Climat Haut-Jura
Salle des fêtes de Lavans

30/31 VENTE DE GÂTEAUX
Twirling
Salle des fêtes de Lavans

Juin

01 PÉLERINAGE
Les compagnons du four
Saint-Romain

06 CONCERT DE PRINTEMPS
Chorale Arc-en-Ciel
Salle des fêtes de Lavans

13 FÊTE DES ÉCOLES
Groupe scolaire

13 FEU DE LA SAINT-JEAN
Anim'Lavans
Ponthoux (*repas sur réservation*)

20 FÊTE DU VILLAGE
Anim'Lavans
Concours boules et fête foraine

Juillet

04 CINÉ PLEIN-AIR
Comité d'animation de Pratz
Pratz

05 VIDE GRENIER
Comité d'animation de Pratz
Pratz

13 FÊTE NATIONALE
Anim'Lavans
Place Antide Janvier

Septembre

05 FÊTE « LES GAULOIS »
Comité d'animation de Pratz

19 LOTO
L'Amitié Ravillole
Salle des fêtes de Lavans

25 LOTO
Supporters Jura Sud Foot
Salle des fêtes de Lavans

27 MARCHÉ BIO
Anim'Lavans
Salle des fêtes de Lavans

Octobre

03 COURSES ENFANTS USEP DU PLATEAU
Lacets du Lizon
Comité d'animation de Pratz

04 COURSE DE LA PASSERELLE
Lacets du Lizon
Comité d'animation de Pratz

17 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Ski Club du Lizon
Salle des fêtes de Lavans

Novembre

07 CONCOURS DE BELOTE
Club Toujours de l'Avant
Salle des fêtes de Lavans

14 BOURSE AUX SKIS
Ski Club du Lizon
Salle des fêtes de Lavans

21 LOTO
Association paroissiale
Salle paroissiale

22 BOURSE AUX JOUETS
Parents d'élèves
Salle des fêtes de Lavans

28 CONCERT « SAINTE-CÉCILE »
Union Musicale
Salle des fêtes de Lavans

Décembre

04/05 TÉLÉTHON
Avenir de Lavans
Salle des fêtes de Lavans

13 REPAS DES ÂÎNÉS
Municipalité
Salle des fêtes de Lavans

LE RENDEZ-VOUS CITOYEN À NE PAS MANQUER

15 MARS ET 22 MARS 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les prochaines élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le **dimanche 22 mars 2020**.

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les

listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.



Pour voter une pièce d'identité est obligatoire : permis de conduire, carte d'identité, passeport...

HORAIRES DES BUREAUX DE VOTE
8h - 18h

Mairie principale
de Lavans lès Saint-Claude
Mairie annexe de Ponthoux
Mairie annexe de Pratz



**MAIRIE PRINCIPALE
DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE**

1 Place Gilbert Cottet Emard
39170 Lavans-ès-Saint-Claude

03 84 42 11 99

mairie@lavans-les-saint-claude.fr

**Accueil du public du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

MAIRIE ANNEXE DE PRATZ

9 rue du Tacot - PRATZ
39170 Lavans-ès-Saint-Claude

03 84 42 84 87

mairie.pratz@wanadoo.fr

**Accueil du public le lundi de 14h00 à 18h30
Le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00**

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Passeports / CNI et urbanisme
4 Place Gilbert Cottet-Emard
39170 Lavans-ès-Saint-Claude

03 84 42 78 40

apc@lavans-les-saint-claude.fr

**Accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30**

**Carte Nationale d'Identité et Passeport :
sur RDV**

GYMNASÉ INTERCOMMUNAL

Réservation auprès
de la Communauté de Communes :

03 84 45 89 00

contact@hautjurasantclaude.fr

SALLE PAROISSIALE

Gestion associative
Réservation auprès de M. Jean DUTEL

03 84 42 18 42

TERRAINS DE TENNIS

S'adresser au Tennis Club du Plateau

03 84 45 65 09

PARCOURS DE SANTÉ DES VERTIÈRES

Un moment de détente et sportif avec
21 ateliers répartis sur 2 km !